

**MODIFICATION N°2** DU

**P**LAN **L**OCAL D'**U**RBANISME  
**I**NTERCOMMUNAL **HD**

**5. Identification des éléments  
du patrimoine à protéger**



*Enquête publique*

**ESTERR**  
Espace & TERRitoires

urbanisme  
aménagement  
paysage



**PLUi**

Plan Local  
d'Urbanisme  
Intercommunal

du Bassin de Pompey




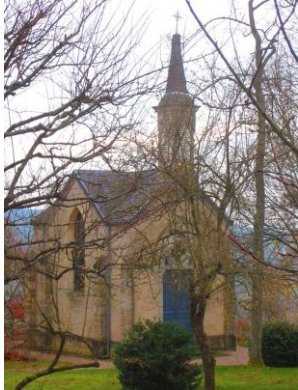
## Identification des éléments du patrimoine protégés

**5.1.3**

# Le bâti remarquable



## Bouxières-aux-Dames




Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
1	<p><b>Ancienne école Notre-Dame</b></p> <p>École construite en 1900 dont l'entrée est surplombée par une statuette religieuse</p>	 <p>Source : Wikipedia</p>	Bâtiment qui a participé à la vie de la commune et remarquable par la statuette incrustée dans le bâti			
2	<p><b>Domaine des Tilles</b></p> <p>Demeure remarquable par sa façade et son architecture d'intérieur (salon, décor intérieur)</p>	 <p>Source : monumentum.fr</p>	Demeure noble inscrite aux Monuments Historiques du fait de son caractère architectural et historique		X (1991)	

3	<p><b>Église Saint-Martin</b></p> <p>Église du XVème siècle aux façades claires avec une horloge incrustée à la limite de séparation entre la façade et la toiture</p>	 <p>Source : Wikipedia</p>	<p>Inscrite aux Monuments Historiques, l'église est protégée pour son caractère historique ainsi que pour ses façades et sa toiture remarquables</p>		X (2015)	
4	<p><b>Chapelle Saint-Gauzelin</b></p> <p>Édifice religieux de petite surface isolé du tissu urbain et situé dans un espace boisé</p>	 <p>Source : Wikipedia</p>	<p>La chapelle est protégée pour son caractère historique et paysager, s'inscrivant parfaitement dans l'espace boisé qui l'entoure. Elle est également attribuée à Saint-Gauzelin, particulièrement lié à l'histoire de la commune.</p>			


285	<b>Château du Comte de Frawenberg</b>  Château remarquable accueillant aujourd'hui le site de la maison d'enfants de Clairjoie		Bâtiment protégé pour son caractère historique et patrimonial			
-----	--	--	---	--	--	--




## Champigneulles





Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
5	<p><b>Enceinte préhistorique de la Fourasse</b></p> <p>Vestiges d'une enceinte préhistorique</p>	 <p>Source : monumentum.fr</p>	Site archéologique protégé pour son caractère historique	X (1923)		
6	<p><b>Château de Bas</b></p> <p>Demeure du XVIIIème siècle entouré d'un parc public qui le met en valeur. L'édifice est distinctif par son architecture tant extérieure qu'intérieure.</p>	 <p>Source : Wikipedia</p>	Le château de Bas est protégé pour son intérêt historique et architectural			




7	<p><b>Château de Haut</b></p> <p>Ancienne maison forte transformée en château, l'actuelle mairie est reconnaissable pour ses deux tourelles.</p>	 <p>Source : geodruid</p>	L'édifice est protégé pour son intérêt historique et architectural.			
8	<p><b>Église Saint-Epvre</b></p> <p>Édifice religieux caractérisé par une travée de chœurs datant de 1618 et d'une nef du XVIIIème siècle. Elle dispose également d'une tour et d'un portail remarquables</p>	 <p>Source : Site de la ville</p>	L'édifice est protégé du fait de son intérêt historique à l'échelle de la commune.			
300	<p><b>Fort de Frouard</b></p> <p>Élément du patrimoine militaire, construit entre 1879 et 1883, il avait pour mission de servir de fort d'arrêt dans la « trouée de Charmes »</p>	 <p>Source : <a href="http://fortiffsere.fr/">http://fortiffsere.fr/</a></p>	L'édifice est protégé du fait de son intérêt historique à l'échelle de la commune.			

## Custines

Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
9	<p><b>Maison des Lombards</b></p> <p>Aussi appelée « La Capitainerie », les façades sont ornées de détails rappelant le caractère historique de la bâtisse. Deux tourelles y sont également accolées, conformément à son architecture d'époque.</p>	 <p>Source : Site de la Société Lorraine d'Habitat</p>	<p>La bâtisse est protégée du fait de son histoire intimement liée à la commune, puisque ses résidents donnèrent leur nom à la commune, et de son intérêt architectural. Elle est identitaire de la commune.</p>			X

10	<p><b>Tourelle</b></p> <p>Tourelle située en face de la maison des Lombards présentant une toiture en tuiles, des huisseries et une porte en bois.</p>		<p>Source : Google Street View</p>	<p>Bâtiment témoin d'une époque particulière et de l'histoire de la commune</p>			X
11	<p><b>Église Saint-Léger</b></p> <p>Édifice religieux dont le clocher date du XIIème siècle. Le chœur et la chapelle latérale datent respectivement du XV et XVIème siècles.</p>	 <p>Source : Site du Diocèse de Nancy</p>		<p>Édifice qui présente un intérêt historique de par son clocher</p>			
297	<p><b>1ère Tour capitainerie, Rue du Duc de Guise</b></p> <p>Située en face de la maison des Lombards, présentant une toiture en tuiles et des murs blancs</p>	 <p>Source : site de FranceInter</p>		<p>Bâtiment témoin d'une époque particulière et de l'histoire de la commune</p>			

298	<p><b>Maison Brand</b> Ancienne maison appartenant à Lucien Brand, figure du commerce nancéien.</p>			Bâtiment témoin d'une époque particulière et de l'histoire de la commune			
299	<p><b>Maison du Colombier</b> Maison qui rappelle l'architecture de la fin du XVIe siècle. Elle fut la demeure de quelques illustres habitants de Custines.</p>			Bâtiment témoin d'une époque particulière et de l'histoire de la commune			
306	<p><b>Organisation des ouvertures</b> <b>Fenêtres à meneaux</b>  17 Rue du Général Leclerc</p>			Façade et porte du XVIe			
307	<p><b>Organisation des ouvertures</b> <b>Niche</b>  19 Rue du Général Leclerc</p>			Élément d'architecture ancienne			


308	<p><b>Façade Ferronneries</b></p> <p>14 Rue du Général Leclerc</p>		Élément d'architecture ancienne			
309	<p><b>Organisation des ouvertures Ferronneries Inscription Encadrements des ouvertures</b></p> <p>1 Rue du Général Leclerc</p>		Élément d'architecture ancienne			
310	<p><b>Fenêtres à meneaux</b></p> <p>32b Rue du Général Leclerc</p>		Élément d'architecture ancienne			

311	<b>Organisation des ouvertures</b> <b>Encadrements des ouvertures</b> <b>Ferronneries</b>  Place de la Libération		Élément d'architecture ancienne			
312	<b>Façade</b> <b>Modénatures</b> <b>Toiture en ardoise</b>  Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny		Élément d'architecture ancienne			
313	<b>Façade</b>  16 Rue René II		Élément d'architecture ancienne			
314	<b>Façades</b> <b>Organisation des ouvertures</b>		Élément d'architecture ancienne			
315	52-54-56 Rue du Général Leclerc					



316						
317	<p><b>Façade</b> <b>Organisation des ouvertures</b> <b>Toiture en ardoise</b></p> <p>49 Rue du Général Leclerc</p>		<p>Élément d'architecture ancienne</p>			
318	<p><b>Organisation des ouvertures</b> <b>Encadrements</b> <b>Éléments en pierre</b></p> <p>Rue du Général Leclerc</p>		<p>Élément d'architecture ancienne</p>			
319	<p><b>Organisation des ouvertures</b> <b>Encadrements</b></p> <p>Rue du Général Leclerc</p>		<p>Élément d'architecture ancienne</p>			




## Faulx

Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
12	<p><b>Château</b></p> <p>Édifice du XVIIIème siècle reconstruit à la place de l'ancien château médiéval. Il est caractéristique par son imposante façade. Il abrite aujourd'hui une maison de retraite.</p>	 <p>Source : Wikipedia</p>	<p>Le château est protégé pour son intérêt historique et pour sa contribution au paysage communal.</p>			
13	<p><b>Tour médiévale</b></p> <p>Tour située à l'extrémité du château.</p>	 <p>Source : Wikipedia</p>	<p>Cette tour témoigne de l'histoire médiévale de la commune.</p>			

<b>14</b>	<b>Église Saint-Pierre</b>  Édifice religieux datant du XVIIIème. Sa façade est ornée de trois statues.	 Source : Wikipedia	Édifice essentiel pour le village, faisant partie de son patrimoine, l'église Saint-Pierre est protégée pour son intérêt architectural et historique.			
-----------	---	---	---	--	--	--




## Frouard

Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
15	<p><b>11, rue de l'hôtel de ville</b></p> <p>Habitation des années 1920 qui se distingue par le travail sur les garde-corps et l'architecture grâce à des pierres apparentes</p>		Maison de maître participant à l'ambiance du territoire			X
16	<p><b>Collège Jean Lurcat</b></p> <p>Équipement remarquable par son architecture des années 1950</p>		Bâtiment protégé pour son caractère architectural et historique			X


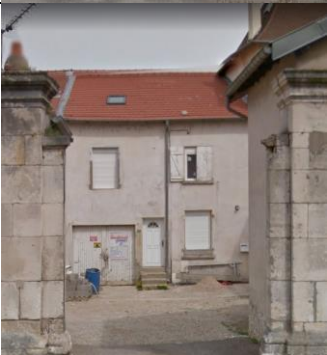

17	<p><b>63, rue de l'hôtel de ville</b></p> <p>Bâtiment remarquable par son architecture, mis en valeur par le travail effectué sur les garde-corps et son environnement immédiat</p>			Maison de maître à protéger pour son caractère architectural			X
18	<p><b>38, rue de l'hôtel de ville</b></p> <p>Habitation construite dans les années 1910 qui se distingue par son architecture de par son toit, sa façade et le travail effectué sur les ouvertures</p>			Maison de maître à protéger pour son caractère architectural et historique			X
19	<p><b>125, rue de Metz</b></p> <p>Construire en 1905, l'édifice est remarquable par son architecture d'époque et pour sa</p>			Maison de maître à protéger pour son caractère architectural et historique			X

	tour intégrée au bâti					
20	<p><b>Habitation, en face du 125 rue de Metz</b></p> <p>Bâtiment remarquable par sa façade ainsi que le travail effectué sur les garde-corps</p>			Maison de maître à protéger pour son caractère architectural		X
21	<p><b>88, rue de Metz</b></p> <p>Construction des années 1900-1910 qui se distingue par son architecture et le travail effectué sur les pourtours des ouvertures</p>			Maison de maître à protéger pour son caractère architectural et historique		X

22	<p><b>62 rue de Metz</b></p> <p>Construction qui se distingue par le travail effectué sur sa façade</p>			Maison à protéger pour son caractère architectural			X
23	<p><b>46, rue de Metz</b></p> <p>Bâtisse construite vers 1900 remarquable par le travail effectué sur sa façade et ses ouvertures</p>			Bâtisse à protéger pour son caractère architectural et historique			X
24	<p><b>25, rue de Metz</b></p> <p>Construction lorraine de style traditionnel des années 1910-1920 remarquable par le travail effectué sur sa façade</p>			Immeuble à protéger pour son caractère architectural et historique			X





25	<p><b>89, rue de l'hôtel de ville</b></p> <p>Construction lorraine de style traditionnel des années 1910 remarquable par le travail effectué sur sa façade et le pourtour des ouvertures</p>			Immeuble à protéger pour son caractère architectural et historique			X
26	<p><b>Hôtel de ville</b></p> <p>Édifice qui se distingue par son rôle et son architecture avec un travail remarquable sur les ouvertures et la façade</p>			Édifice à protéger pour son caractère architectural et historique			X
27	<p><b>83, rue de l'hôtel de ville</b></p> <p>Maison qui se distingue par son coloris de façade et le travail effectué sur ses garde-corps avec des volets en bois</p>			Maison de maître à protéger pour son caractère architectural			X




28	<p><b>81, rue de l'hôtel de ville</b></p> <p>Maison construite dans les années 1900-1910 qui se distingue par le travail remarquable effectué sur sa façade</p>			Maison de maître à protéger pour son caractère architectural			X
29	<p><b>Église Saint-Jean-Baptiste</b></p> <p>Édifice religieux rebâtie en 1534 faisant partie u patrimoine rural de la commune</p>			Édifice à protéger pour son caractère patrimonial et historique			X
30	<p><b>29, Place Nationale</b></p> <p>Bâtiment intégré à une cour intérieure rappelant l'aspect rural de la commune</p>			Bâtiment à protéger pour son caractère patrimonial et relatif à l'identité rurale de la commune			X

31	<p><b>25, Place Nationale</b></p> <p>Bâtiment intégré à une cour intérieure rappelant l'aspect rural de la commune</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère patrimonial et relatif à l'identité rurale de la commune</p>			X
32	<p><b>Bâtiment, Place Nationale</b></p> <p>Bâtiment situé au fond d'une cour intérieure rappelant l'aspect rural de la commune</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère patrimonial et relatif à l'identité rurale de la commune</p>			X
33	<p><b>Bâtiment, Place Nationale</b></p> <p>Bâtiment situé au fond d'une cour intérieure rappelant l'aspect rural de la commune</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère patrimonial et relatif à l'identité rurale de la commune</p>			X




34	<b>Bâtiment de Chanoine BERNECKER</b>  Bâtiment lié à l'histoire du chanoine Bernecker			Bâtiment à protéger pour son caractère historique à l'échelle de la commune			X
35	<b>37, Place nationale</b>  Bâtiment distinctif par sa façade et son entrée surplombée d'une croix			Bâtiment à protéger pour son caractère historique et architectural			X
36	<b>34, Place nationale</b>  Bâtisse remarquable par sa façade typiquement lorraine et sa dimension historique			Bâtiment à protéger pour son caractère historique et architectural			X
37	<b>1, rue de Liverdun</b>  Construction lorraine de style traditionnel			Bâtiment à conserver pour son caractère architectural, typiquement lorrain			X

38	<b>37, rue de Liverdun</b>  Maison des années 1900-1910 distinctive par sa façade et le travail effectué sur le toit, ses garde-corps, le pourtour des ouvertures			Maison de maître à conserver pour son caractère architectural et historique			X
39	<b>32, rue de Liverdun</b>  Maison des années 1900-1910 remarquable par sa façade			Maison de maître à conserver pour son caractère architectural et historique			X
40	<b>Vieux Château</b>  Ruines du Château de Frouard, détruit au XVIIème siècle, dont il subsiste l'enceinte polygonale flanquée de tours carrées			Ruines à conserver pour leur dimension patrimoniale et historique			X

41	<b>Bâtiment, rue du Capitaine Marchal</b>  Bâtiment lié à l'exploitation du moulin de Frouard			Bâtiment à conserver pour sa valeur historique et identitaire à l'échelle de la commune			X
42	<b>Bâtiment, rue du Capitaine Marchal</b>  Bâtiment lié à l'exploitation du moulin de Frouard			Bâtiment à conserver pour sa valeur historique et identitaire à l'échelle de la commune			X
43	<b>Bâtiment, rue du Capitaine Marchal</b>  Bâtiment lié à l'exploitation du moulin de Frouard			Bâtiment à conserver pour sa valeur historique et identitaire à l'échelle de la commune			X
44	<b>Bâtiment, rue du Capitaine Marchal</b>  Bâtiment lié à l'exploitation du moulin de Frouard			Bâtiment à conserver pour sa valeur historique et identitaire à l'échelle de la commune			X

<p><b>45</b></p>	<p><b>87 et 89, rue de Nancy</b></p> <p>Maison des années 1900 remarquable par sa façade avec une tour intégrée dans le bâtiment et le travail effectué sur les garde-corps et sur le toit</p>		<p>Maison de maître à conserver pour sa valeur historique et architecturale</p>			<p>X</p>
<p><b>46</b></p>	<p><b>18, rue de Nancy</b></p> <p>Maison construite dans les années 1910-1920 qui se distingue par sa façade laissant apparaître la pierre, la forme de son toit et le travail effectué sur les garde-corps</p>		<p>Maison de maître à conserver pour sa valeur historique et architecturale</p>			<p>X</p>
<p><b>47</b></p>	<p><b>Batterie de l'Eperon</b></p> <p>Élément du patrimoine militaire. Cette batterie du fort de Frouard possède une pièce d'artillerie unique au monde, à savoir</p>	<p>Source : Meurthe et Moselle Tourisme</p> 	<p>Édifice à conserver pour son caractère historique</p>			<p>X</p>





	la dernière tourelle à éclipse Galopin modèle 1890.					
48	<p><b>44, rue de Nancy</b></p> <p>Construite vers 1920-1930, cette maison se distingue par son coloris de façade et son entrée entourée de colonnes</p>			Maison de maître à conserver pour son caractère historique et architectural		X
49	<p><b>5, rue de Nancy</b></p> <p>Maison remarquable par sa façade et le travail effectué sur son toit</p>			Maison de maître à conserver pour son caractère architectural		X




50	<p><b>2, rue de la Gare</b></p> <p>Bâtisse qui se distingue par sa façade contribuant à l'ambiance du territoire</p>			Bâtisse à conserver pour son caractère architectural			X
51	<p><b>Bâtiment, rue de Nancy</b></p> <p>Bâtisse qui se distingue par sa façade contribuant à l'ambiance du territoire</p>			Bâtisse à conserver pour son caractère architectural			X
52	<p><b>78, rue de l'hôtel de ville</b></p> <p>Maison construite dans les années 1890-1900 et remarquable par ses détails architecturaux incrustés dans sa façade</p>			Maison à conserver pour son caractère historique et architectural			X





53	<p><b>Bâtiment, rue du Maréchal Leclerc</b></p> <p>Bâtisse à conserver pour sa façade remarquable</p>			Bâtiment à conserver pour son caractère architectural			X
54	<p><b>66, rue de Metz</b></p> <p>Bâtisse construite dans les années 1900-1910 qui se distingue par sa façade et son toit contribuant à l'ambiance du territoire</p>			Bâtiment à conserver pour son caractère architectural et historique			X
115	<p><b>133, rue de Metz</b></p> <p>Bâtisse construite en 1908 distinctive par sa façade et le travail effectué sur son toit</p>			Bâtiment à conserver pour son caractère architectural et historique			X




293	<p><b>Gare</b></p> <p>Bâtiment de style néoclassique comportant un corps central à deux étages de cinq travées rectangulaires sous toit à croupes, flanqué de deux ailes de trois travées en arc en plein cintre</p>		Bâtiment à conserver pour son caractère architectural et historique			
294	<p><b>Bâtiment administratif de Munch</b></p> <p>Ancien bâtiment administratif des ateliers Munch, repris par Eiffage</p>		Bâtiment à conserver pour son caractère architectural, historique et pour son aspect identitaire à la commune			
301	<p><b>Bâtiment rue de la Paix</b></p>		Bâtiment à conserver pour son caractère architectural, historique et pour son aspect identitaire à la commune			





## Lay-Saint-Christophe




Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
55	<b>Fontaine rue Louis Guingot</b> (quartier des Corvées)		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			X
56	<b>Maison bourgeoise au n°5-7-9 rue François Grandjean</b>  Maison bourgeoise rurale qui se distingue par sa façade contribuant à l'ambiance du territoire	 AVANT	Bâtiment remarquable à préserver pour son caractère architectural			X
57		 ARRIERE				
58						
59	<b>Ancien Sanatorium</b>  Ancien établissement médical reconnaissable par son architecture distinctive	 FACADE SUD	Bâtiment remarquable à préserver pour son caractère architectural et historique			X





60	<p><b>Ancien Sanatorium, logement du personnel</b></p> <p>Ancien bâtiment logeant le personnel de l'établissement, reconnaissable par son architecture et sa couleur blanche vive</p>		Bâtiment remarquable à préserver pour son caractère architectural et historique			X
61	<p><b>Ancien Sanatorium, pavillon d'accueil ouest</b></p> <p>Pavillon de l'ancien Sanatorium reconnaissable par son architecture et sa couleur blanche vive</p>		Bâtiment remarquable à préserver pour son caractère architectural et historique			X
62	<p><b>Ancien sanatorium, porche d'entrée et pavillon d'accueil est</b></p> <p>Pavillon de l'ancien Sanatorium reconnaissable par son architecture et sa couleur blanche vive</p>		Bâtiment remarquable à préserver pour son caractère architectural et historique			X





63	<p><b>Ancien Sanatorium, pavillon du médecin-chef</b></p> <p>Pavillon de l'ancien Sanatorium reconnaissable par son architecture et sa couleur blanche vive</p>		Bâtiment remarquable à préserver pour son caractère architectural et historique			X
64	<p><b>Fontaine, rue des Munières</b></p>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			X
65 66	<p><b>Maison et son mur de clôture au n°44 rue de Bouxières-aux-Dames</b></p> <p>Maison de bourg caractéristique des villages ruraux</p>		Bâtiment remarquable à préserver pour son caractère architectural, identitaire du patrimoine bâti de la commune			X
67	<p><b>Fontaine, rue des Munières</b></p>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			X




68 69	<p><b>Maisons et leurs clôtures aux n°15 et 17 rue de Bouxières-aux-Dames</b></p> <p>Maisons remarquables par leurs façades et le travail effectué sur les garde-corps</p>		Bâtiment remarquable à protéger pour son caractère architectural			<b>X</b>
70	<b>Fontaine</b>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
71	<b>Fontaine</b> rue de Faulx (Basse Lay)		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>

72	<b>Fontaine</b> dans le virage à angle droit de la rue de Faulx (Basse Lay)		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
73	<b>Fontaine</b> rue du Baron de Courcelles (Basse Lay)		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
74	<b>2, rue de Bouxières-aux-Dames</b>  Façade remarquable pour ses fenêtres en arcs segmentaires délardés		Façade à protéger pour ses fenêtres remarquables et son caractère architectural			<b>X</b>
75	<b>10, rue de Nancy</b>  Maison pittoresque remarquable par son architecture qui laisse entrevoir la charpente et son intégration dans		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			<b>X</b>





	son environnement immédiat					
76	<b>Fontaine</b> couverte devant la Samaritaine, rue Patton (Haute Lay)		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
77	<b>Église Saint-Christophe de la Basse-Lay</b>  Édifice religieux reconnaissable par son clocher du XIIème siècle		Édifice à protéger pour son caractère historique et patrimonial à l'échelle de la commune			<b>X</b>
78	<b>Fontaine</b>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>





79	<b>Nouvelle fontaine</b> à l'entrée de la rue Jules Ferry (Basse Lay)		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
80	<b>Mairie et son portail d'entrée</b> , place de Courcelles (ancienne maison forte)  Bâtisse remarquable par sa façade		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial			<b>X</b>
81 82	« <b>Château Neuf</b> » au n°25-29 rue du Baron de Courcelles  Bâtiment distinctif par sa façade et ses ouvertures		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et sa contribution à l'ambiance du village			<b>X</b>
83	<b>Chapelle hellénique</b>  Remarquable édifice pour son architecture reprise de l'Antiquité		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque de la commune			<b>X</b>





84	<p><b>Fontaine</b>, chemin de Voivre (entre la Basse Lay et la Haute Lay)</p>		<p>Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune</p>			X
85	<p>«<b>La Samaritaine</b>» au n°27 rue de l'Armée Patton</p> <p>Bâtiment caractéristique par sa toiture, ses façades, le travail effectué sur les garde-corps, sa cour et son aménagement intérieur</p>		<p>Bâtiment inscrit au titre des Monuments Historiques pour son caractère historique et architectural</p>		X (2000)	X
86	<p><b>Maison bourgeoise</b> et sa clôture au n°3 rue de l'Armée Patton</p> <p>Maison bourgeoise qui se distingue par sa façade contribuant à l'ambiance du territoire</p>		<p>Bâtiment remarquable pour son caractère architectural</p>			X
87 88	<p><b>Maison «Daum»</b> et son portail au n°1 rue de l'Armée Patton</p> <p>Maison qui se distingue par son traitement de</p>		<p>Bâtiment remarquable pour son caractère architectural</p>			X




	façade et son architecture						
89	<b>Fontaine</b>			Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			X
90	1, rue Saint Arnou  Maison distinctive par sa façade et ses fenêtres Renaissance			Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et pour ses fenêtres Renaissance			X
91 92 93	<b>Maison</b> et son jardin au n°11-11B Chemin du Vieux Rupt  Maison remarquable pour ses façades et son jardin particulièrement travaillé			Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X

		 ARRIERE				
94	<b>Fontaine</b> couverte chemin du Vieux Rupt (Basse Lay)			Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune		<b>X</b>
95 96	<b>Ancien presbytère</b> au n°60-62 rue du Baron de Courcelles (M.H.)  Édifice anciennement religieux classé en totalité au titre des Monuments Historiques			Bâtiment à conserver pour son caractère historique	<b>X(1931)</b>	<b>X</b>
97	<b>Fontaine</b>			Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune		<b>X</b>



98	<b>Villa</b> avec son jardin au n°2 rue des Dames  Villa qui se distingue par son toit à grands débords		Bâtiment à conserver pour son caractère architectural			<b>X</b>
99	<b>13, rue d'Eulmont</b>  Maison pittoresque remarquable pour sa façade et le travail effectué sur les pourtours des ouvertures		Bâtiment à conserver pour son caractère architectural			<b>X</b>
100	11, rue de la Levée  Maison pittoresque remarquable pour sa façade et le travail effectué sur les pourtours des ouvertures		Bâtiment à conserver pour son caractère architectural			<b>X</b>
101 104 105	<b>Ancien prieuré</b> , logis du Prieur au n°7 rue des Bénédictins (M.H.)  Ancien édifice religieux inscrit au titre des Monuments Historiques		Bâtiment à conserver pour son caractère historique	<b>X (1986)</b>		<b>X</b>




102	<b>Fontaine</b>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
103	<b>Ancien prieuré,</b> logement des moines au n°24 rue Saint Arnou (M.H.)  Logement des moines de l'ancien édifice religieux		Bâtiment à conserver pour son caractère historique	<b>X (1986)</b>		<b>X</b>
104 105	<b>Ancien prieuré,</b> logis du Prieur au n°7 rue des Bénédictins (M.H.)  Logement des moines de l'ancien édifice religieux		Bâtiment à conserver pour son caractère historique			
106	<b>Fontaine</b>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>




107 108	<b>19, rue Saint Arnou</b>  Ancienne ferme constituée d'un bâtiment à la façade distinctive et de sa cour		Bâtiment à conserver car il témoigne de l'histoire rurale de la commune			<b>X</b>
109	<b>Colombier</b>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
110	<b>23, rue Saint Arnou</b>  Maison pittoresque remarquable par son toit, sa façade et le travail effectué sur le pourtour de ses ouvertures		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			<b>X</b>
111	<b>«La Gentihommière»</b> au n°44 rue Saint Arnou  Bâtiment distinctif par sa façade végétalisée qui contribue à l'ambiance rurale du village		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et sa contribution à l'ambiance rurale du village			<b>X</b>




112	<b>Fontaine</b>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
113	<b>Fontaine</b>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>
114	<b>Fontaine</b>		Élément du petit patrimoine rural à conserver afin de préserver le paysage historique et pittoresque des espaces publics de la commune			<b>X</b>




## Liverdun




Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
116	<p><b>6, rue Porte Haute</b></p> <p>Cette maison constituait un accès au Château médiéval de Pierre de Brixey. Trace d'une ancienne poterne à gauche de la façade. Unité des coloris des menuiseries</p>		Bâtiment à conserver pour son caractère patrimonial, témoin de l'époque médiévale.			X
117	<p><b>4, rue Porte Haute</b></p> <p>Maison dite « forestière » remarquable pour son balcon qui marque la symétrie de la façade. Harmonie des coloris de menuiseries</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine et architectural de la commune			X




118	<p><b>5, Place d'Armes</b> (excepté la marquise)</p> <p>Construction typique de l'habitat rural à 1 travée avec ses volets à battants et porte en bois</p>			Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine et architectural de la commune			X
119	<p><b>4, Place d'Armes</b></p> <p>Ancienne maison canoniale, elle devient vicariale en 1715. De remarquable facture Renaissance, elle a conservé son escalier à vis et ses fenêtres à meneaux de pierre.</p>			Bâtiment à conserver pour son caractère patrimonial, témoin de l'architecture Renaissance			X
120	<p><b>2, Place d'Armes</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour son architecture et le travail effectué sur le garde-corps de sa terrasse</p>			Bâtiment à conserver pour son caractère architectural			X




121	<p><b>8, rue Saint-Pierre</b></p> <p>Construction typiquement rurale avec sa façade à deux travées dont une destinée à l'activité agricole.</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère patrimonial qui renforce l'identité rurale de la commune</p>			X
122	<p><b>1, rue Saint-Pierre</b></p> <p>Façade remarquable par sa porte charretière cintrée en harmonie avec la fenêtre haute. Façade typique maison cossue de la renaissance, encadrements de pierre ciselée.</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère patrimonial, témoin de l'architecture Renaissance</p>			X
123	<p><b>11 et 11bis, place de la fontaine</b></p> <p>Bâtiments distinctifs pour l'équilibre et la hiérarchisation de leurs façades.</p>		<p>Bâtiment à protéger pour leur participation à l'ambiance urbaine de la commune</p>			X




124	<p><b>9, place de la fontaine</b></p> <p>Maison de 1564, dite « du boucher », exemple typique des riches maisons Renaissance : composition et hiérarchie des ouvertures et encadrements de pierre ornementés. Présence d'un escalier à vis.</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère patrimonial, témoin de l'architecture Renaissance</p>			X
125	<p><b>14, place de la fontaine</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour sa façade et la teinte monochrome utilisée pour ses huisseries, volets à battants et porte en bois. Présence de lambrequins sous toiture</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution à l'ambiance de la commune</p>			X
126	<p><b>12, place de la fontaine</b></p> <p>Bâtiment illustrant la construction rurale à 3 travées. Encadrements de pierre de taille et belle porte de grange</p>		<p>Bâtiment qui témoigne de la ruralité de la commune, renforçant son identité</p>			X



127	<p><b>Maison Fransot</b>  <b>Façade du 2 rue du Levant sur place de la Fontaine</b>  Maison bourgeoise de la renaissance. Façade hiérarchisée aux encadrements cintrés et volets bois</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère patrimonial, témoin de l'architecture Renaissance</p>			X
131	<p><b>5, rue du Couchant</b>  Ancienne « maison dieu » puis hôpital créé en 1422 qui le restera jusqu'au XVIIe siècle,. Bâtiment remarquable, encadrements en pierre de taille, escalier à vis, percements hiérarchisés, volets bois à battants.</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère historique et sa valeur patrimoniale</p>			X
129	<p><b>Rue du Beaujour (excepté la porte)</b>  Dernière fenêtre à meneau bois de la commune ; Encadrements pierre de taille, inscription « I.N.R.I »</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère historique et sa valeur patrimoniale</p>			X




130	<p><b>8, rue de l'Hôpital</b></p> <p>Maison caractéristique de la construction rurale à deux travées. Gerbière à encadrement cintré.</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune			X
128	<p><b>Rue du Couchant</b></p> <p>Façade sud de l'ancien Hôpital, remarquable façade</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et sa valeur patrimoniale			X
304	<p><b>9, rue Fournil</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour la teinte utilisée pour ses volets à battants en bois et son architecture</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune			X



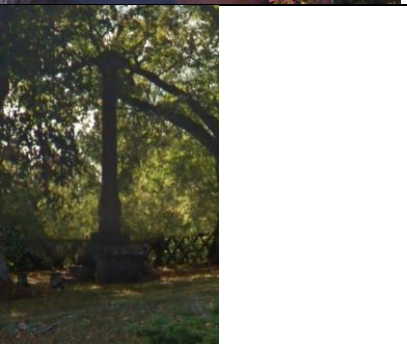
132	<p><b>7, rue de l'Église</b></p> <p>Bâtiment distinctif par son architecture et ses volets en bois à battants</p>			<p>Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
133	<p><b>5, rue de l'Église</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour sa façade aux percements hiérarchisés, ses encadrements en pierre de taille cintrés</p>			<p>Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
134	<p><b>Maison pour tous</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour sa façade et ses volets à battants en bois</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et sa participation à l'ambiance de la commune</p>			<p><b>X</b></p>



135	<p><b>2 rue de l'Eglise (Maison Benoît et Royer)</b> Bâtiment inscrit aux Monuments Historiques pour sa façade remarquable et ses arcs qui la soutiennent Maison bourgeoise rurale typique du XVI-XVIIème siècle.</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et architectural		<b>X (Maison François et Royer – 1926)</b>	<b>X</b>
136	<p><b>63, Grande Rue</b> Bâtiment présentant une façade remaniée ayant conservé des traces d'anciens encadrements de pierre. Arrondi témoignant de la probable présence d'un escalier à vis</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial			<b>X</b>
137	<p><b>Ancienne Mairie</b> Bâtiment remarquable pour la symétrie de la façade. Son fronton est orné du blason de la ville et de décorations évoquant la nature et les privilèges accordés aux liverdunois depuis le Moyen-Âge.</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et historique.			<b>X</b>




138	<p><b>2, Place de la Gare</b> Maison bourgeoise du XIX. Bâtiment remarquable pour son architecture et le travail effectué sur le garde-corps. Maison de bourg cossue.</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune et sa valeur patrimoniale			X
139	<p><b>8, Place de la Gare</b> Bâtiment original par son patio aménagé. Menuiseries remarquables architecture 1900.</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune			X
140	<p><b>5, rue de la Gare</b> Maison bourgeoise du XIX. Bâtiment remarquable pour l'équilibre de son architecture et la symétrie lisible en façade.</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune et sa valeur patrimoniale			X


141	<p><b>19, rue de la Gare</b> Maison bourgeoise du XIX. Bâtiment remarquable par la hiérarchisation des percements, le balcon et la qualité des encadrements ciselés.</p>			Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune et sa valeur patrimoniale			X
142	<p><b>27, rue de la Gare</b> Maison bourgeoise du XIX. Bâtiment remarquable par son architecture et ses menuiseries « Art Nouveau », la forme de son toit et le travail sur les encadrements</p>			Bâtiment à protéger pour sa valeur historique et patrimoniale			X

143	<p><b>29, rue de la Gare</b> Bâtiment distinctif pour sa façade témoin de l'architecture bourgeoise du XIX. Travail des encadrements.</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune			X
144	<p><b>25, rue de la Gare</b> Bâtiment remarquable pour ses menuiseries « Art Nouveau », et le travail sur les encadrements</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X
145	<p><b>Lavoir</b></p>		Bâtiment à protéger pour son caractère historique			X




146	<p><b>Presbytère</b></p> <p>Édifice religieux partiellement inscrit aux Monuments Historiques</p>			Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial	<b>X (1924)</b>		
147	<p><b>Porte haute du vieux Liverdun</b></p> <p>Ancienne porte de la ville</p>			Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial	<b>X (1925 pour la porte et la tour carrée, 1928 pour la tour ronde)</b>		
148	<p><b>Croix de Saint-Euchaire</b></p>			Monument à protéger pour son caractère historique et patrimonial	<b>X (1932)</b>		

149	<p><b>Église Saint-Pierre</b></p> <p>Édifice religieux</p>			Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial	<b>X (1924)</b>		
150	<p><b>Maison Benoît</b></p> <p>Maison bourgeoise rurale typique du XVI-XVIIème siècle</p>			Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial		<b>X (1926)</b>	



151	<p><b>Maison du Gouverneur</b></p> <p>Hôtel remarquable pour sa façade qui présente un certain nombre de détails architecturaux et statuettes</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial	<b>X (1928)</b>		
152	<p><b>Maison Weisgerber</b></p> <p>Maison bourgeoise rurale typique du XVI-XVIIème siècle</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial		<b>X (1926)</b>	
153	<p><b>Maison Renard</b></p> <p>Maison bourgeoise rurale typique du XVI-XVIIème siècle</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial		<b>X (1926)</b>	

154	<b>Villa de la Garenne</b>  Maison construite en 1897 et remarquable pour sa façade, sa verrerie et sa toiture		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial		<b>X (1994)</b>	
-----	--	--	--	--	-----------------	--




## Malleloy



Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
156	<p><b>Ancienne Gare</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour son architecture et le travail effectué sur les pourtours de ses ouvertures</p>		Ancienne gare à protéger pour son caractère patrimonial et architectural			
157	<p><b>Bâtiment, Place du 11 Septembre</b></p> <p>Bâtisse remarquable pour sa façade végétalisée</p>		Bâtisse à protéger pour sa participation à l'ambiance villageoise			X
158	<p><b>Église de l'Assomption</b></p> <p>Édifice religieux datant du XIXème siècle et faisant pleinement parti du tissu urbain villageois</p>		Édifice protégé pour son caractère patrimonial qui rappelle l'identité rurale de la commune			

## Marbache



Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
159	<p><b>Chapelle de la Vierge des Pauvres</b></p> <p>Édifice religieux construit en 1955 et distinctif par son architecture qui vient renforcer la luminosité intérieure</p>		<p>Édifice caractéristique de l'architecture du XXème siècle et construite par Dominique-Alexandre Louis, architecte lorrain d'après-guerre. Il a été</p>			
160	<p><b>Église Saint-Gengoult</b></p> <p>Édifice religieux du XIXème siècle</p>		<p>Bâtiment qui constitue un petit patrimoine rural à protéger, identité de la commune</p>			




286	<p><b>Maison Prouvé</b></p> <p>Bâtiment original par sa façade et son architecture</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			
287	<p><b>Château</b></p> <p>Édifice remarquable par son ancienneté, sa façade et son portail</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère historique et patrimonial			
289	<p><b>Maison de maître 3, faubourg Saint-Nicolas</b></p> <p>Maison remarquable par sa façade et son portail qui témoignent de son ancienneté</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et paysager			



290	<p><b>40, chemin des Roches</b></p> <p>Construction de l'architecte Le Corbusier remarquable par son architecture</p>			Bâtiment à protéger pour son caractère patrimonial et architectural			
291	<p><b>Brasserie</b></p> <p>Bâtiment d'exploitation industrielle</p>			Bâtiment à protéger pour son caractère patrimonial à l'échelle de la commune			
292	<p><b>Couvent du Ménil</b></p> <p>Bâtiment-pont remarquable pour son architecture et sa façade</p>			Bâtiment à conserver pour son caractère historique, architectural et patrimonial			

295	<b>146, rue Jean Jaurès</b>  Maison de maître s'inscrivant dans un cadre végétal verdoyant distinctive par son architecture			Bâtiment à conserver pour son caractère architectural			
296	<b>14, avenue Foch</b>			Bâtiment à conserver pour son caractère architectural			


## Millery



Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
161	Escalier en fer forgé		Élément à protéger pour son caractère architectural qui contribue à l'ambiance urbaine du village			X
162	<p><b>Façade, rue des Chenevières</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour le travail effectué sur sa façade avec plusieurs détails architecturaux</p>		Élément à protéger pour son caractère architectural			X




163	<p><b>Entrée et façade de maison de vigneron</b></p> <p>Entrée surmontée d'ornements sur rue des Chenevieres</p>		<p>Élément à protéger pour son caractère architectural qui contribue à l'ambiance urbaine du village</p>			X
164	<p><b>Façade, rue des Chenevieres</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour sa façade végétalisée et l'ancienneté de celle-ci</p>		<p>Façade à protéger qui renforce l'aspect vert et historique de la commune</p>			X
165	<p><b>Façade, Grand Rue</b></p> <p>Façade caractéristique des anciennes maisons du territoire avec ses volets à battants en bois</p>		<p>Façade à protéger pour sa contribution à l'ambiance urbaine du village</p>			X




<p><b>166</b></p>	<p><b>Ilot Aigle</b></p> <p>a) Crypte des Templiers : Ancienne entrée de l'église de Millery (Tour porche)</p>		<p>Bâtiments qui font partie du patrimoine contemporain à l'échelle de la commune et qui contribuent à l'ambiance urbaine du village</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>167</b></p>	<p><b>Façade, Place de la République</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour son ancienneté et son rôle dans la vie rurale</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère historique et patrimonial à l'échelle de la commune dont il fait partie de l'identité</p>			<p><b>X</b></p>


168	<p><b>Ancienne école (XIXe siècle)</b></p>		<p>Élément à conserver pour son caractère historique et d'agencement de la place Saint Martin</p>			X
169	<p><b>Escalier en fer forgé</b></p>		<p>Élément à protéger pour son caractère architectural qui contribue à l'ambiance urbaine du village</p>			X
170	<p><b>Façade, rue des Mariés</b></p> <p>Bâtiment reconnaissable pour son entrée latérale</p>		<p>Bâtiment qui rappelle l'identité rurale et agricole de la commune</p>			X

171	Lavoir		Élément à protéger pour son caractère historique qui contribue à l'ambiance urbaine du village			X
172	Croix de Saint Priest (XVIIe siècle)		Élément à protéger pour son caractère historique			X


173	<p><b>Portail, rue des Templiers</b></p>			<p>Élément à conserver pour sa contribution à l'ambiance urbaine et architecturale du village</p>			<p><b>X</b></p>
174	<p><b>Façade, rue des Templiers</b></p> <p>Façade remarquable pour son ancienneté et le travail effectué autour des ouvertures</p>			<p>Élément à conserver pour son caractère historique à l'échelle de la commune et qui contribue à renforcer son identité</p>			<p><b>X</b></p>

<p><b>175</b></p>	<p><b>Façade, rue du Moulin</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour sa façade</p>		<p>Façade à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine du village</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>176</b></p>	<p><b>Façade, rue des Templiers</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour son ancienneté et son ouverture latérale de grande hauteur</p>		<p>Bâtiment qui rappelle l'identité rurale et agricole de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>177</b></p>	<p><b>Porte, rue des Templiers</b></p>		<p>Élément à conserver pour sa contribution à l'ambiance urbaine et architecturale du village</p>			<p><b>X</b></p>



<p><b>178</b></p>	<p><b>Façade, Rue des Templiers</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour l'ancienneté de sa façade avec des volets en bois à battants</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère historique et la participation à l'identité de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>179</b></p>	<p><b>Bâtiment, place de la République</b></p> <p>Bâtiment d'utilisation agricole</p>		<p>Bâtiment qui renforce l'identité rurale et agricole de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>180</b></p>	<p><b>Ancien cimetière</b></p>		<p>Bâti à conserver pour son caractère historique à l'échelle de la commune</p>			




305	Croix du cimetière			Croix centrale du cimetière – Premier monument aux morts de Millery			
-----	--------------------	---	--	---	--	--	--

## Montenoy

Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
181	<p><b>Église Saint-Epvre</b></p> <p>Édifice religieux datant du XVIIIème siècle</p>		<p>Édifice à protéger pour son caractère patrimonial, caractéristique du petit patrimoine des communes rurales</p>			

## Pompey



Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
182	<p><b>Bâtiment, avenue du Général de Gaulle</b></p> <p>Construction remarquable pour le travail effectué sur sa façade</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X
183	<p><b>75, avenue du Général de Gaulle</b></p> <p>Bâtiment reconnaissable par sa façade sombre et son architecture</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X




<p><b>184</b></p>	<p><b>Bâtiment, avenue du Général de Gaulle</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour le travail effectué sur le pourtour des ouvertures et sur les garde-corps</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et sa participation à l'ambiance urbaine de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>185 186</b></p>	<p><b>Bâtiments, avenue du Général de Gaulle</b></p> <p>Bâtiments remarquables pour leurs façades et garde-corps particulièrement travaillés</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>187</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Jardins Fleuris</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour sa façade, le travail effectué sur les garde-corps et sur le toit</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			<p><b>X</b></p>

<p><b>188</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Jardins Fleuris</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour le travail effectué sur les pourtours des ouvertures et le sous-bassement en pierres apparentes</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>189</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Jardins Fleuris</b></p> <p>Bâtiment remarquable par son architecture particulièrement travaillée avec une tour intégrée</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>190</b></p>	<p><b>5, avenue du Général de Gaulle</b></p> <p>Bâtiment distinctif par la couleur de sa façade, la charpente apparente du toit et le travail effectué sur les pourtours des ouvertures</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			<p><b>X</b></p>

191	<p><b>Bâtiment, place du 10 Septembre</b></p> <p>Bâtiment inscrit en plein centre-ville reconnaissable par sa façade différente au rez-de-chaussée et aux étages</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X
192	<p><b>Ancien café, rue des Jardins fleuris</b></p> <p>Façade remarquable d'un ancien café sur laquelle subsiste l'enseigne. Les pourtours des ouvertures ont particulièrement été travaillés.</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural historique à l'échelle de la commune			X
193 194	<p><b>Bâtiments, place du 10 septembre</b></p> <p>Bâtiments remarquables pour leurs façades colorées, leurs toits et leurs balcons arrondis.</p>		Bâtiments à protéger pour leur caractère architectural et pour leur participation à l'ambiance urbaine de la commune			X




195	<p><b>Bâtiment, rue du Général Leclerc</b></p> <p>Bâtisse distinctive pour son architecture et son rez-de-chaussée destiné à accueillir un commerce</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X
196 197 198 199 200 201 202	<p><b>Façades, avenue Gambetta</b></p> <p>Bâtiments remarquables pour leurs façades colorées et pour leur architecture semblable.</p>		Bâtiments à protéger pour leur caractère architectural et pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X
203	<p><b>Bâtiment, rue des Jardins Fleuris</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour son architecture et pour le travail effectué au niveau du toit</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X

<p><b>204</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Jardins Fleuris</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour son architecture et notamment pour le travail effectué sur son toit et ses balcons originaux par leur forme</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>205</b></p>	<p><b>Espace culturel Pinteaux</b></p> <p>Bâtiment accueillant l'espace culturel communal remarquable pour les sculptures à proximité ainsi que par le travail sur les garde-corps et sur les pourtours des ouvertures</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune</p>			<p><b>X</b></p>

206 207 208	<p><b>43, 44 et 45 avenue Gambetta</b></p> <p>Bâtiments distinctifs pour leur architecture semblable</p>		Bâtiments à protéger pour leur caractère architectural			X
209	<p><b>41, avenue Gambetta</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour son architecture et le travail effectué sur le pourtour des ouvertures et des garde-corps</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X
210	<p><b>8, rue Marcel Gasser</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour sa façade et son toit travaillés pour y intégrer des lucarnes avec un sous-bassement en pierres apparentes</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X

<p><b>211</b></p>	<p><b>11, rue Marcel Gasser</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour sa façade et le travail effectué sur le pourtour de ses ouvertures et sur les garde-corps</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>212</b></p>	<p><b>Bâtiment, Avenue Gambetta</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour sa façade et le travail effectué sur le pourtour de ses ouvertures et sur les garde-corps</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			<p><b>X</b></p>

213	<p><b>27, Avenue Gambetta</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour sa façade et le travail effectué sur le pourtour de ses ouvertures et sur les garde-corps</p>			<p>Bâtiments à protéger pour son caractère architectural et pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune</p>			X
214	<p><b>25, Avenue Gambetta</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour son architecture et le travail effectué sur son toit avec un soubassement fait en pierres apparentes</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			X

215	<p><b>4, Avenue Gambetta</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour son architecture et le travail effectué sur sa façades et les garde-corps</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X
216	<p><b>Bâtiment, rue de l'Avant-Garde</b></p> <p>Bâtiment distinctif par une entrée haute destinée aux véhicules agricoles dont les pourtours ont été travaillés</p>		Bâtiment à conserver pour son caractère patrimonial, rappelant l'identité agricole et rural de la commune			X
217	<p><b>Bâtiment, rue Haute</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour son architecture avec un travail effectué sur les pourtours des ouvertures et ses volets en bois</p>		Bâtiment à conserver pour son caractère patrimonial qui participe à l'ambiance du village			X



<p><b>218</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue Chanoine Pérignon</b></p> <p>Bâtiment remarquable par son apparente ancienneté avec un travail effectué sur les pourtours des ouvertures</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère historique à l'échelle de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>219 220</b></p>	<p><b>18 et 20, rue de Lasalle</b></p> <p>Bâtiment remarquable par son ancienneté apparente avec un travail effectué sur les pourtours des ouvertures</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>221</b></p>	<p><b>16, rue de Lasalle</b></p> <p>Bâtisse remarquable par le travail effectué sur le pourtour de ses ouvertures</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère architectural</p>			<p><b>X</b></p>

222	<p><b>14, rue de Lasalle</b></p> <p>Bâtiment distinctif par son apparence ancienneté</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X
223	<p><b>8 et 10, rue de Lasalle</b></p> <p>Bâtiments remarquables par leur architecture et leurs volets à battants en bois</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X
224	<p><b>3, rue de Lasalle</b></p> <p>Bâtiment remarquable par le travail effectué sur ses volets à battants en bois et les portes dans le même ton</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X



225	<p><b>29, rue Chanoine Pérignon</b></p> <p>Bâtiment remarquable par son ancienneté apparente et par ses volets à battants en bois</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X
226	<p><b>23 et 25, rue Chanoine Pérignon</b></p> <p>Bâtiment à la façade sombre donnant sur la voie publique</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X
227 228	<p><b>Bâtiments, rue de l'Écluse</b></p> <p>Bâtiments donnant sur le cours d'eau et distinctifs par leur architecture</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X

229	<p><b>Bâtiment, rue de l'Écluse</b></p> <p>Bâtiment de trois étages remarquable pour son architecture et le travail effectué sur le garde-corps</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X
230	<p><b>6, rue Chanoine Pérignon</b></p> <p>Bâtisse remarquable pour son architecture et ses volets en bois à battants</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			X
231	<p><b>Bâtiment, rue de l'Église</b></p> <p>Bâtiment situé en fond de rue distinctif pour sa façade</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance urbaine de la commune			X

<p><b>232 233</b></p>	<p><b>Bâtiments, rue Haute</b></p> <p>Bâtiment intéressant pour sa façade partiellement végétalisée et caractéristique de l'habitat rural avec sa porte d'entrée et ses volets à battants en bois</p>			<p>Bâtiment caractéristique de l'identité rurale de la commune à protéger</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>234</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue Haute</b></p> <p>Bâtiment avec une façade végétalisée et des volets en bois à battants</p>			<p>Bâtiment caractéristique de l'identité rurale de la commune à protéger</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>235</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue Haute</b></p> <p>Bâtiment dont l'ancienneté est apparente</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère historique</p>			<p><b>X</b></p>


<p><b>236 237</b></p>	<p><b>Bâtiments, rue Haute</b></p> <p>Bâtiments distinctifs par leurs façades</p>			<p>Bâtiments à protéger pour leur contribution à l'ambiance urbaine de la commune</p>			<p><b>X</b></p>
<p><b>238</b></p>	<p><b>Vestiges du château de l'avant-garde</b></p> <p>Vestiges d'enceintes et de tours édifiées au XIIIème siècle par les comtes de Bar</p>			<p>Vestiges à protéger pour leur caractère historique</p>		<p><b>X (1990)</b></p>	





## Saizerais

Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Monument classé	Monument inscrit	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
239	<p><b>Bâtiment, rue des Pinsons</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune			
240	<p><b>Bâtiment, rue des Pinsons</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune			

241	<p><b>12, rue des Pinsons</b></p> <p>Bâtiment remarquable par son apparence ancienneté</p>		Bâtiment qui participe à l'ambiance de la commune			
242	<p><b>30, rue Saint-Georges</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune			
243	<p><b>32, rue Saint-Georges</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune			

<p><b>244</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue Saint-Georges</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>245</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue Saint-Georges</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>246</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Pinsons</b></p> <p>Bâtiment remarquable par sa façade</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune</p>			

<p><b>247</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Chardonnets</b></p> <p>Bâtiment remarquable par son architecture et sa toiture</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			
<p><b>248</b></p>	<p><b>7, rue des Chardonnets</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>			<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>249</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Mésanges</b></p> <p>Bâtiment remarquable par sa façade faite de pierres apparentes</p>			<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural et sa participation à l'ambiance de la commune</p>			





<p><b>250</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Chardonnets</b></p> <p>Bâtiment remarquable par sa forme et son architecture</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune</p>			
<p><b>251</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue des Mésanges</b></p> <p>Petite construction anciennement destinée à l'activité agricole</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère historique et patrimonial à l'échelle de la commune, renforçant son identité</p>			
<p><b>252</b></p>	<p><b>10, rue Saint-Georges</b></p> <p>Construction remarquable pour son architecture et ses volets à battants en bois</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère architectural et sa participation à l'ambiance de la commune</p>			
<p><b>253</b></p>	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour sa façade et son architecture typique de l'habitat rural</p>		<p>Bâtiment à conserver pour son caractère architectural et sa contribution à l'identité rurale de la commune</p>			

254	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>			<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
255	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour la couleur de sa façade</p>			<p>Bâtiment à conserver pour sa participation à l'ambiance de la commune</p>			
256	<p><b>2, rue Saint-Georges</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>			<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			

257	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment distinctif par son architecture et ses ouvertures symétriques</p>			Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune			
258	<p><b>16, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ancienne ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>			Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune			
259	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>			Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune			




<p><b>260</b></p>	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtisse qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et remarquable par son architecture et le travail effectué sur le pourtour de ses ouvertures</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>261</b></p>	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>262</b></p>	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment de petit collectif qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			




263	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ancienne ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère, à l'identité rurale de la commune et à son ambiance</p>			
264	<p><b>2bis, rue Saint-Amand</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
265	<p><b>1bis, rue Saint-Amand</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
266	<p><b>18, rue Saint-Amand</b></p> <p>Bâtiment de petit collectif remarquable pour son architecture typique de l'habitat rural et de ses volets à battants et portes en bois</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune</p>			

267	<p><b>Bâtiment, rue Saint-Amand</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune			
268	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p>					
269	<p><b>Bâtiment, Route Nationale</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour sa façade typique de l'habitat rural</p>		Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune			
270	<p><b>4, rue des Lilas</b></p> <p>Bâtiment remarquable pour sa forme et son architecture</p>		Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			


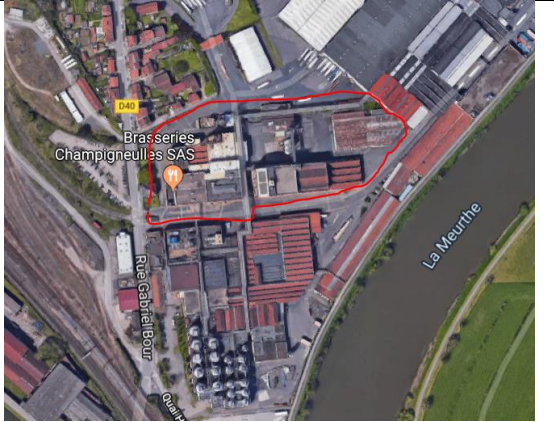
271	<p><b>41, rue Saint-Amand</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour son architecture</p>			Bâtiment à protéger pour son caractère architectural			
272	<p><b>Bâtiment, rue de Liverdun</b></p> <p>Bâtiment caractéristique de l'habitat rural avec sa porte et ses volets à battants en bois</p>			Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune			
273	<p><b>Bâtiment, rue de Liverdun</b></p> <p>Bâtiment qui se distingue par son architecture et sa façade</p>			Bâtiment à conserver pour son caractère architectural			
274	<p><b>Bâtiment, rue de Liverdun</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>			Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune			

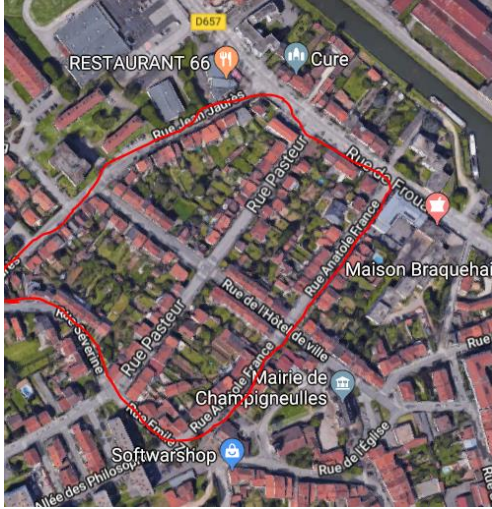
<p><b>275</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue de Liverdun</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>276</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue de Liverdun</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>277</b></p>	<p><b>Bâtiment, Chemin des Pervenches</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			

<p><b>278 279</b></p>	<p><b>Bâtiments, D90B</b></p> <p>Bâtiment dont l'ancienneté est apparente et qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>		<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>280</b></p>	<p><b>Calvaire</b></p>		<p>Élément du petit patrimoine rural à protéger</p>			
<p><b>281</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue Saint-Amand</b></p> <p>Bâtiment distinctif par la couleur de sa façade et son architecture</p>		<p>Bâtiment à protéger pour son caractère architectural</p>			

<p><b>282</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue de Liverdun</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>			<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>283</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue Saint-Amand</b></p> <p>Bâtiment qui présente une ouverture destinée aux appareils agricoles et une architecture typique des constructions rurales</p>			<p>Bâtiment à protéger pour sa contribution au caractère et à l'identité rurale de la commune</p>			
<p><b>284</b></p>	<p><b>Bâtiment, rue Saint-Amand</b></p> <p>Bâtiment distinctif pour son architecture et typique de l'habitat rural avec ses volets à battants et porte en bois</p>			<p>Bâtiment à protéger pour sa participation à l'ambiance de la commune</p>			

## Ensemble architectural et paysager remarquable



Commune	Descriptif	Photo	
Champigneulles	Parc en milieu urbain		
Champigneulles	Site industriel remarquable		



<p>Champigneulles</p>	<p>Ensemble d’habitations de façades hétérogènes avec des jardins ouvriers</p>		
<p>Frouard</p>	<p>Des habitations montrant une certaine homogénéité en terme de matériaux de construction et de façades, formant un ensemble architectural et paysager cohérent</p>		

Liverdun	<p>Résidence Toulaire : lotissement construit dans les années 50 pour le contingent américain de la base de Toul-Rosières. Ensemble urbain de maisons de plain-pied à l'architecture caractéristique, volume allongés, traversants, toitures à 4 pans, bandeaux de toiture marqués. A l'origine, il n'existait aucune séparation physique entre les lots. Aujourd'hui l'ensemble est marqué par des clôtures végétales et très importante végétalisation.</p>		
----------	---	---	--



## Parcs et jardins en milieu urbain



Commune	Élément protégé N°	Descriptif	Photo	Motif de la protection	Site classé	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi

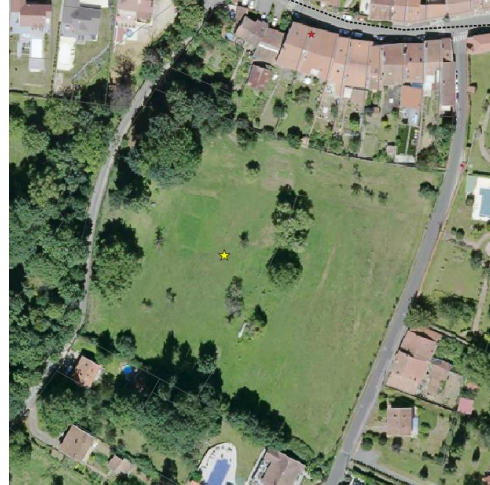

<b>Custines</b>	<b>1</b>	Espace vert situé à proximité de la Moselle composé d'arbres de toutes hauteurs		Espace vert à protéger pour garantir une végétalisation des berges du cours d'eau et qui fait partiellement partie de l'espace de prévention des inondations au PPRI		
<b>Champigneulles</b>	<b>2 3 4 5 6 7</b>	<b>Cœurs d'îlot verts</b>  Cœurs d'îlots verts correspondant à d'anciens jardins ouvriers qui s'inscrivent dans un ensemble architectural et paysager remarquable		Espaces à protéger pour leur caractère patrimonial et pour leur participation à la Trame Verte à l'échelle communale et intercommunale		


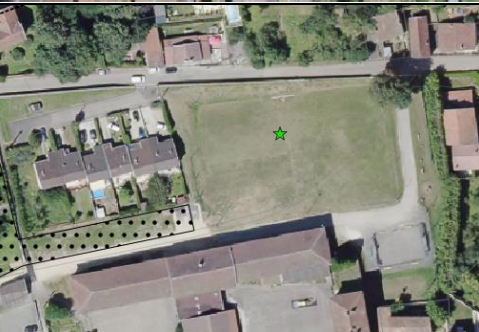
<b>Millery</b>	<b>8</b>	Espace vert en cœur d'îlot correspondant à un verger		Espace à protéger du fait de sa fonction viticole et de sa participation au paysage ainsi qu'à l'identité communale et intercommunale		
<b>Millery</b>	<b>9</b>	Espace vert de moyenne emprise mêlant des arbres et arbustes de différentes espèces et hauteurs constituant un relai de biodiversité en milieu urbain		Espace vert à protéger pour sa participation à la Trame Verte à l'échelle communale et intercommunale		



<p><b>Champigneulles</b></p>	<p><b>10</b></p>	<p><b>Jardin du château de Bas</b></p> <p>Jardin dit « à l'anglaise » de 13 hectares comprenant des clairières bordées d'arbres et arbustes de plus de 20 espèces différentes constituant ainsi un réel relai de biodiversité en milieu urbain</p>		<p>Site à protéger pour son caractère environnemental, paysager et pour garantir sa fonction d'espace de détente et de loisirs</p>	<p><b>X (1955)</b></p>	
<p><b>Bouxières-aux-Dames</b></p>	<p><b>11</b></p>	<p><b>La Pelouse</b></p> <p>Associée aux vestiges de l'ancienne abbaye de Bouxières, elle est constituée de 300 tilleuls plantés par les Dames de l'Abbaye en 1750. Elle constitue également un parcours de santé.</p>		<p>Site à protéger pour son caractère patrimonial, environnemental et pour garantir sa fonction d'espace de détente et de loisirs</p>	<p><b>X (1939)</b></p>	

<b>Pompey</b>	<b>12</b>	Clairière située au sein d'un espace boisé qui propose plusieurs activités liées à la nature et un certain nombre d'équipements sportifs (terrains de sport, tables de ping-pong, Pompey Aventures...)		Site à protéger pour garantir sa fonction de lieu de balade, de détente et de loisirs à l'échelle communale et intercommunale ainsi que pour sa participation à la Trame Verte à l'échelle communale et intercommunale		
<b>Marbache</b>	<b>13</b>	Espace vert situé dans le prolongement du bourg		Espace vert à protéger pour son caractère paysager et environnemental, participant à la Trame Verte à l'échelle communale et intercommunale		

<b>Montenoy</b>	<b>14</b>	Espace vert comprenant un terrain de sport situé en milieu urbain		Espace à protéger pour garantir son maintien et l'offre en espace de loisirs à l'échelle de la commune ainsi que pour son caractère environnemental		
<b>Saizerais</b>	<b>15</b>	Espace vert constitué d'une prairie en limite de bourg		Prairie à protéger pour sa participation à la Trame Verte à l'échelle de la commune et de l'intercommunalité ainsi que pour son caractère paysager		



Lay Saint-Christophe	16	Espace vert constitué d'arbres et de pelouse		Espace vert à protéger pour sa participation au paysage communal et pour sa participation à la Trame Verte à l'échelle communale et intercommunale		
Pompey	17	Espace vert situé entre deux axes routiers et à proximité de la Moselle		Espace vert à protéger pour son caractère environnemental et paysager		

<b>Marbache</b>	<b>18</b>	Espace vert situé en lisière d'un parc de stationnement constitué d'arbres de grande hauteur		Espace vert à protéger pour son caractère environnemental et paysager		
<b>Marbache</b>	<b>19</b>	Espace vert comprenant un terrain de sport situé en milieu urbain		Espace à protéger pour garantir son maintien et l'offre en espace de loisirs à l'échelle de la commune ainsi que pour son caractère environnemental		

<b>Faulx</b>	<b>20</b>	Espace vert qui jouxte la maison de retraite		Espace à protéger pour garantir son maintien et l'offre en espace de détente et de loisirs pour les résidents de la maison de retraite ainsi que pour son caractère environnemental		
<b>Bouxières-aux-dames</b>	<b>21</b>	Prairie composée d'arbres et de pelouse		Espace vert à protéger pour son caractère environnemental et sa participation à la Trame Verte à l'échelle communale et intercommunale		



- Les espaces identifiés comme « Verger » au plan de zonage devront être préservés selon les mesures définies par le Règlement en raison de leur caractère agricole, paysager ainsi que de leur participation à l'identité du territoire.




## Surfaces en eau remarquables




Commune	Photo
Marbache	
Lay-Saint-Christophe & Bouxières-Aux-Dames	


## Arbres remarquables

COMMUNE	Numéro des arbres remarquables protégés	Localisation	Motif de la protection	Photo	Protégé au PLU/POS en vigueur avant l'approbation du PLUi
Liverdun	1 ; 2	Place de la gare	Tilleul et marronnier		x
Liverdun	3	Rue du Bac	Chêne		x

Liverdun	4	Rue du Bac	Tilleul		x
Liverdun	5	Pré Saint-Nicolas	Hêtre Tortueux		x

Liverdun	6 ; 7 ; 8 ; 9	Croix Saint Euchaire	4 tilleuls		x
Liverdun	10	Place d'Armes	Tilleul		x
Liverdun	11	Parc du Château Corbin	Sapin d'Espagne		x

Liverdun	12	Grande Rue	Marronnier		X
Lay-Saint-Christophe	13				X
Lay-Saint-Christophe	14				X

Lay-Saint-Christophe	15				x
Bouxières-aux-Dames	17		Tilleul de 500 ans	